



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Mairie d'Emerchicourt  
5, rue Pablo Picasso  
59580 EMERCHICOURT  
Tel : 03 27 90 21 36  
Fax : 03 27 92 70 74  
e-mail : mairie-emerchicourt@wanadoo.fr

### **Personne responsable du marché :**

M. Michel LOUBERT, Maire d'EMERCHICOURT

**Objet du marché : Transport d'enfants par autocars pour le ramassage scolaire avec des navettes intra-muros, des déplacements à la piscine d'Aniche et des sorties éducatives - année scolaire 2012-2013 (trois lots).**

**Type de marché : Marché public de services**

**Procédure : Procédure adaptée suivant l'article 28 du Code des Marchés Publics.**

**Conditions à remplir par le candidat :** Déclaration sur l'honneur prévue à l'article 45 du Code des Marchés Publics et celles fixées dans le règlement de la consultation.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse suivant les critères énoncés dans le règlement de consultation.

**Modalité d'obtention du dossier de consultation :** Les dossiers de consultation sont à retirer auprès de l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouverture au public : lundi, mardi, vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 – mercredi et jeudi de 8h à 12h.

**Adresse à laquelle les renseignements administratifs et techniques peuvent être obtenus :**

Service administratif de la Mairie d'EMERCHICOURT  
Tél: 03.27.90.21.36 – Mail : mairie-emerchicourt@wanadoo.fr

**Adresse à laquelle les offres doivent être transmises :**

(Offre à remettre sous forme papier)

Les dossiers d'offres transmis sous pli cacheté portant les mentions "Objet de la consultation : *Transports scolaires* » et "Ne pas ouvrir" ainsi que l'adresse suivante : Monsieur le Maire - Mairie d'Emerchicourt - 5, rue Pablo Picasso - 59580 EMERCHICOURT, devront être adressés par pli recommandé avec avis de réception postal ou remis à l'adresse ci-dessus contre récépissé.

**Date limite de réception des offres : Vendredi 27 juillet 2012 à 16 heures.**

**Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 3 juillet 2012.**